

Département des infrastructures et des  
ressources humaines (DIRH)  
Direction générale de la mobilité et des  
routes (DGMR)  
Management des transports (MT)  
Place de la Riponne 10  
1014 Lausanne

Lausanne, le 13 juin 2018

u:\1\politique\_economique\consultations\2018\pol1817\_projet horaire  
2019\pol1817\_\_projet\_horaire\_2019.docx

## **Projet d'horaire 2019**

Mesdames, Messieurs,

Nous avons bien reçu votre courriel du 25 mai dernier, relative au projet mentionné sous  
rubrique, et vous remercions de nous consulter à ce propos.

### **Présentation**

L'horaire de transports publics actuellement en vigueur a été négocié avec l'Office fédéral des  
transports (OFT) et les entreprises de transport pour une période biennale (2018-2019). Par  
conséquent, sur le principe, le projet d'horaire 2019 est une reconduction de l'horaire 2018.  
Cependant, l'année 2019 est caractérisée par de nombreux chantiers. En effet, en plus du projet  
*Léman 2030* un certain nombre de travaux sur les grandes lignes impliquent des interruptions de  
circulation. Cela concerne par exemple, les tronçons :

- Lausanne-Sion-Brig
- Lausanne-Genève-Genève Aéroport
- Lausanne-Yverdon-les-Bains-Bienne
- Lausanne-Fribourg-Berne

Le projet d'horaire 2019 ne comprend pas uniquement des interruptions de trafic. Il prévoit  
également des modifications pour les lignes régionales parmi lesquelles : l'augmentation de la  
cadence du LEB jusqu'à Echallens, la mise en place de liaisons afin de desservir l'Hôpital Riviera  
Chablais, ou encore différentes modifications du réseau T-L.

### **Appréciation**

De manière générale, la CVCI se réjouit de l'amélioration de l'offre de transports sur les lignes  
régionales. En revanche, elle ne peut que partager l'inquiétude du Canton quant à l'horaire des  
grandes lignes. En effet, si certaines modifications d'horaires liées à la réalisation de travaux sont  
compréhensibles, plusieurs adaptations prévues dans le projet d'horaire 2019 apparaissent  
excessives. Ainsi, par exemple, la suppression en soirée du train circulant sans arrêt jusqu'à  
Fribourg, l'absence de connexion directe entre l'Arc lémanique et Zürich après 18h30 ou  
l'allongement du temps de parcours entre Lausanne et Genève sont des problèmes majeurs.

Ces différents éléments apparaissent d'autant plus problématiques que les chantiers portent davantage sur des rénovations et des mises aux normes que sur une véritable amélioration du réseau. En ce sens, le « Concept soirée » des CFF, à savoir les différentes modifications et suppressions prévues en soirée, doit effectivement être davantage justifié. De plus, la CVCI considère qu'il est impératif que ces perturbations importantes, avec des horaires modifiés et moins performants, se cantonnent aux périodes de chantiers intenses. Le maintien d'horaire fortement modifiés en dehors de ces périodes n'est pas acceptable. Enfin, il est essentiel que ces réductions d'horaire ne se poursuivent pas au-delà de 2019.

\*\*\*\*\*


**En conclusion, la CVCI se réjouit du développement de certaines lignes régionales. En revanche, nous partageons la position critique du Canton quant au « Concept soirée » et aux conséquences des nombreux travaux. Les modifications d'horaires liées aux chantiers semblent disproportionnées et doivent être davantage minimisées. De plus, il est important qu'elles se limitent aux périodes de travaux importants et ne s'étalent pas au-delà de 2019. En l'état, l'horaire 2019 n'est pas acceptable.**

Tout en vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces lignes, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

**Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie**



Guy-Philippe Bolay  
Directeur adjoint



Antoine Müller  
Responsable de dossiers politiques